

commissaire enquêteur

De: Jean-Luc Meunier <jluca.meunier@gmail.com>
Envoyé: lundi 18 novembre 2019 15:43
À: commissaireenqueteur.sne@orange.fr
Objet: Re: Enquête publique – Révision du PLU

Mairie de Saint Nazaire les Eymes REÇU LE	
19 NOV. 2019	
COPIE	Fait le
VH + H Guindard, com - es - 19/11/2019	

Bonjour,
je souhaite bien évidemment que mon message précédent (du 17/11/2019) soit inscrit sur le registre.
Cordialement,
JL Meunier

Le dim. 17 nov. 2019 à 16:39, Jean-Luc Meunier <jluca.meunier@gmail.com> a écrit :

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur ,

j'habite depuis 20 ans chemin du Cerf et je ne comprends pas comment la mairie peut proposer une telle révision du PLU alors que l'objectif No1 affiché est de conserver "l'esprit village".

L'AOP "Le Rivoulet" présente une rupture totale avec l'esprit village régnant entre les chemin du Cerf et chemin du Piat.

Il présente aussi une rupture avec les pratiques passées: sur la période 2005-2015, 110 nouveaux logements en consommant 8 Ha, et ce PLU vise à créer 220 logements sur la même surface! (source p7 du tome 2 du rapport de présentation).

L'esprit village devrait aussi nous amener à considérer nos habitants les plus âgés. Hors la délibération n° 2019-035 du 27-06-2019 indique que la commune ne peut répondre à la demande de créer un EHPAD car elle n'a pas la capacité financière.

A-t-elle la capacité financière de créer 80 logements? Et 50 autres aux Eymes?

Cette réponse est incompréhensible et inacceptable.

Je peux comprendre la volonté de se "développer à l'intérieur de l'enveloppe urbaine", mais pas à un tel rythme.

A ce sujet, la page 10 de la même délibération est assez curieuse: elle indique que la commune n'est pas soumise à l'obligation de créer 30% de logement sociaux, mais le sera si nous atteignons 3500 habitants, et souhaite donc anticiper.

Nos élus semble vouloir anticiper un problème qu'ils créent eux-même!

Oui au logement social, mais dans une proportion plus modeste!

Par ailleurs je souscrit à 100% aux remarques faites par d'autres habitants concernant l'augmentation du trafic routier (bouchon A41-RD 1030, et sécurité), l'impact sur les réseaux d'eaux et d'eaux usées (récemment refait si ma mémoire est bonne!).

Ces projets d'AOP pénalisent également très injustement certains voisins.

En conclusion, ces projets d'AOP sont surdimensionnés, à mon sens, et ne respectent donc pas le fameux "l'esprit village", pourtant objectif no 1. En effet, la densification et la proportion de logement social sont excessives.

Jean-Luc Meunier
311 chemin du Cerf
38330 St Nazaire les Eymes